

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE REPARATION DE CONTENEUR DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SNRCCI »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET SENY FOFANA, Lot 11,
Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE REPARATION DE CONTENEUR DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SNRCCI »

Objet : LA RÉPARATION DE CONTENEUR, L'IMPORT-EXPORT, LE TRANSIT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET SENY FOFANA, Lot 11, Ilot 91

Dirigeant(s) M ECHIMAN ECHIMAN FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00682 du 19/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09547/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

